



ROCROY - SAINT-VINCENT DE PAUL

Ecole - Collège - Lycée



PRESENTATION DU GROUPE SCOLAIRE ROCROY - SAINT VINCENT DE PAUL

LE COLLÈGE est composé de 6 classes par niveau, ce qui correspond à environ 680 élèves. Outre des salles spécifiques (laboratoires, salle d'informatique et de technologie, centre de Documentation et d'Information) chaque classe a sa propre salle.

Tout au long de sa scolarité, l'élève est accompagné dans son travail personnel grâce au suivi du Professeur Principal et de la Directrice du Collège.

L'équipe éducative de Rocroy – Saint-Vincent de Paul est attentive au suivi de chaque élève, **au respect des règles de vie collective** favorisant **l'apprentissage**. Mais tout apprentissage nécessite **rigueur et exigence**. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à **la régularité et au sérieux du travail personnel** avec une insistance sur les **leçons**.

Chaque jeune, au sein du collège, doit pouvoir développer son **autonomie** et son sens des **responsabilités** afin d'aborder au mieux son passage au lycée.

Dans la mesure où l'établissement est un groupe scolaire, un élève qui entre au collège a toutes les chances, s'il le souhaite, de poursuivre ses études au lycée. Il est donc important d'en connaître les grandes lignes, car les quatre années du collège passent très vite !

LE LYCÉE propose les trois séries générales (ES, L, S) au baccalauréat. A partir de la seconde, les classes sont au nombre de 7. Parmi les options proposées l'on peut y étudier, en troisième langue, l'italien, le japonais, le latin ou le grec. S'y ajoute aussi des propositions spécifiques :

- **Classe européenne** : l'enseignement de l'histoire-géographie s'y pratique en anglais à raison d'une heure par semaine. Lors du baccalauréat, les élèves qui ont suivi cette formation ont la possibilité d'obtenir un baccalauréat mention européenne.
- **Jumelage** avec l'Allemagne pour les germanistes LV2, avec l'Italie (italien LV3), voyage au Japon (japonais LV3), échange avec Washington (série L).
- **Préparation à Sciences Po (I.E.P.)** à partir de la classe de première et aux concours **Sésame et Accès** (écoles de commerce) l'année de terminale pour ceux qui le souhaitent.



ROCROY - SAINT-VINCENT DE PAUL

Ecole - Collège - Lycée



ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LE COLLÈGE

Langues enseignées au collège :

Les **langues vivantes** enseignées au collège sont **l'allemand, l'anglais et l'espagnol**. Il est possible à partir de la sixième de suivre une section bilingue soit allemand-anglais, soit espagnol-anglais. Se reporter à la feuille de choix des langues pour plus de précisions.

A partir de la **cinquième**, le choix d'une **seconde langue vivante** se fera entre **l'allemand et l'espagnol** pour les élèves ayant choisi anglais LV1. Un élève ne peut donc étudier en 5^{ème} à la fois l'allemand et l'espagnol

Le **latin** commence pour tous les élèves, à partir de la cinquième, à raison d'une heure hebdomadaire. A partir de la 4^{ème}, il devient une option facultative qui se poursuivra jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Le **grec ancien** n'est pas proposé en classe de troisième mais à partir de la classe de seconde.

E.P.S. (éducation physique et sportive)

Il n'y a aucune installation sportive dans l'enceinte de l'établissement. Nos élèves se rendent dans le parc de la Courneuve, en autocar, et accompagnés par un surveillant ou un professeur d'E.P.S. en fonction de l'heure du cours.

Les élèves de 6^{ème} ont, par semaine, 4 heures d'E.P.S prévues dans les programmes officiels ; en raison de la complexité des déplacements, leur cours hebdomadaire dure 3 heures et l'heure restante est annualisée **sous forme d'une semaine d'activités de pleine nature effectuée au cours de l'année**. Son coût est déterminé par les transports en autocar et les prestations des moniteurs de l'UCPA encadrant ces activités. Compter 150 € environ.

Formation chrétienne / formation humaine et spirituelle

Rocroy – Saint-Vincent de Paul se veut aussi lieu de **témoignage** et de **vie chrétienne**. La présence de l'Aumônerie au sein de l'établissement permet de prendre en compte, avec les familles et le corps éducatif, le développement de la personnalité de l'élève sur le plan spirituel et religieux. Les heures de formation humaine et spirituelle sont **obligatoires** et comprises dans l'emploi du temps ; elles sont prises en charge par une animatrice en pastorale scolaire, des parents, des étudiants. De plus, une préparation aux sacrements (catéchèse) est réservée à ceux qui le souhaitent. L'aumônier est présent plusieurs jours dans la semaine et encadre l'ensemble de l'équipe.

Voyages

-Traditionnellement, un voyage à Rome est proposé en classe de 5^{ème} pour l'ensemble des élèves. **Sans raisons particulières au moment de l'inscription au voyage, tout élève est tenu d'y participer.**

- En quatrième, les élèves ayant choisi allemand LV1, participent à un jumelage avec l'Allemagne.

- En troisième différents voyages sont proposés : Ski, Bavière et Espagne

Activités extra scolaires :

- Association sportive (encadrée et animée par les professeurs d'E.P.S.) : natation, sports collectifs...les précisions seront données ultérieurement car les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.
- Chorale
- Théâtre
- Atelier d'échecs

Etudes :

- Les élèves peuvent aller en étude surveillée le matin à partir de 8h15 et le soir jusqu'à 18 heures.
- Des études dirigées sont également proposées.

Règlement financier :

Les tarifs annuels indiqués sur le document joint sont donnés à titre indicatif. Ce sont ceux de l'année scolaire 2016-2017. Ils seront soumis à augmentation.